

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 13, 14 et 15 juin 2016**

**2016 SG 8** Subventions (9 000 euros) aux associations Science, Technologie, Art, Recherche (STAR) (10e) et Union Nationale de l'Outre-Mer français (UNOM) (12e) pour l'organisation de deux manifestations valorisant des initiatives ultramarines.

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations STAR et UNOM ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 3 000 euros est attribuée à l'association STAR, 44, rue de l'Echiquier 75010 Paris, pour l'organisation d'un événement de présentation d'un travail multimédia sur la richesse culturelle des Outre-Mer.

Une subvention de 6 000 euros est attribuée à l'association Union Nationale de l'Outre-Mer Français - UNOM- pour l'organisation d'une manifestation intitulée « EnRéso : Entreprendre pour une réussite solidaire ».

Article 2 : La dépense correspondante d'un montant de 9 000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2016 et suivants, chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, ligne VF01002, « Provision pour subventions de fonctionnement au titre des DOM-TOM », sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**